

## MÉMORANDUM

À : Président et Membres, Comité Scolaire de Boston

De : Cathy Lizotte, Conseillère Juridique

Date : Le 14 juillet 2021

Re : Sollicitation d'Approbation du Protocole d'Entente (MOU) et du Contrat de Gestion de l'Académie UP

---

L'Académie UP de Boston (« UAB ») et l'Académie UP de Dorchester (« UAD »), deux écoles à charte Horace Mann gérées par le Réseau d'Éducation UP (« UPEN »), sollicitent l'approbation du Comité Scolaire sur deux amendements à la Charte.

Approbations sollicitées :

### **1. Amendements à la Charte**

Conformément à l'article 1.10(4) du Titre 603 Règlements du Code du Massachusetts (CMR), les amendements à la charte d'Horace Mann nécessitent l'approbation du comité scolaire local et de l'unité de négociation collective locale avant d'être soumis au Département de l'Enseignement Élémentaire et Secondaire (DESE). UAB et UAD soumettent pour approbation les amendements à la charte suivants, qui ont été provisoirement approuvés par le DESE et approuvés par l'Union des Enseignants de Boston (BTU) :

#### **a. Protocole d'Entente pour l'Académie UP de Boston**

-MOU expiré le 30 juin 2021 ; le Comité Scolaire a approuvé le protocole d'entente pour la dernière fois en août 2020. -Ce protocole d'entente correspondra à la durée de la charte de 2021-2026. Le DESE a renouvelé la charte de l'UAB en 2021. -Ce protocole d'entente stipule également explicitement que l'UAB suivra les politiques d'Équité de BPS.

#### **b. Contrat de gestion entre l'Académie UP et le Réseau d'Éducation UP - version soulignée en rouge montrant les amendements joints.**

-Définit la relation entre l'UPEN et les conseils d'administration de UAB et de UAD - ni les BPS ni le Comité Scolaire n'est partie à l'entente.

-met à jour les dates, les définitions, les noms des employés et les frais de gestion.